

DEMANDE PONCTUELLE DE MATERIEL

Demande à transmettre en version papier à :

MAIRIE DE MONDONVILLE
Vie locale
15 Avenue de la République
31700 MONDONVILLE

Ou par voie dématérialisée à :

vielocale@mondonville.fr

Cette demande doit être transmise au plus tard 1 mois avant la manifestation.

Le matériel prêté est à venir récupérer aux services techniques municipaux, sis 18 chemin de Bouconne, à 8h30 ou 14h le vendredi et à ramener le lundi à 8h30 ou 14h à l'exception des barrières le cas échéant qui seront installées par les agents municipaux.

Responsable de la manifestation	Nom et prénom : Qualité, si association : Portable : Mail :
Date et heures de la manifestation	
Objet de la manifestation	
Lieu de la manifestation (si la manifestation a lieu sur la voie publique merci de compléter le <u>formulaire de demande d'occupation du domaine public</u>)	
Un débit de boisson est-il prévu ?	<input type="checkbox"/> Oui : remplir le formulaire de demande de débit de boisson <input type="checkbox"/> Non

